

Secrétariat

De: pascal lavoie [pascal.lavoie@videotron.ca]
Envoyé: 22 décembre 2011 20:35
À: Secrétariat
Objet: faire suivre mes commentaires s.v.p.

À qui de droit chez Hydro Québec ainsi qu'à la régie de l'énergie,

Je suis une citoyenne de la rive sud de Montréal et j'aimerais faire part à Hydro Québec ainsi qu'à la régie de l'énergie, que je suis contre le projet de changer les compteurs d'électricité actuels pour des compteurs à micro ondes de type intelligent. Je refuse que l'on change le compteur que j'ai actuellement chez moi et qui fonctionne bien pour un autre type de compteur.

Les raisons sont les suivantes :

1-ma santé : Les scientifiques Européens et certaines études Américaines soulèvent des doutes quant aux risques à long terme de ses compteurs sur la santé des humains.

Étant donné que les scientifiques ne s'entendent pas sur les effets biologiques à long terme des radiofréquences sur l'être humain les Européens ont décidés d'appliquer le principe de précaution. C'est ce que le gouvernement Québécois devrait faire également. C'est pour cette raison que les avis d'un ou deux docteur Québécois probablement amis du gouvernement qui dit qu'il n'y a pas de danger est selon moi fort insuffisant à ce stade pour permettre ce projet à grand déploiement. L'exposition n'est pas seulement de 3 secondes par jours, c'est plus que ça et surtout pour certains compteurs qui sont dans les fin de circuits ça serait beaucoup d'avantage, et je crois qu'Hydro Québec ne dit pas tout.

Ces compteurs dits intelligents sont « très préoccupants », affirme un expert en électrosmog basé au Wisconsin, Dave Stetzer, sur son site Web electricalpollution.com. « Ils vous exposent à des radiofréquences (dont des micro-ondes) de façon continue et sans votre consentement. Vous êtes exposés aux émissions de tous les compteurs dans votre secteur car ils ont une portée de transmission de plus de 2 milles (3,2 km). C'est ce qui expliquerait pourquoi une personne dont le compteur transmet seulement une fois par heure peut avoir des problèmes de sommeil. » Cependant, la situation serait encore plus dangereuse si un répéteur est installé sur votre maison. Certains de ces appareils compilent les données sur la consommation de jusqu'à 500, voire 1 000 maisons, plus de 100 fois par minute dans le cas du modèle de Trilliant Networks utilisé par Hydro One, rapporte Martin Weatherall.

2-le gaspillage de fonds publics. Les couts astronomiques et non entièrement dévoilés de ce projet sont scandaleux et ce à même l'argent des fonds publics. Il serait d'avantage dans l'ordre des choses et il coûterait

moins cher de changer les compteurs au fur et à mesure lorsqu'ils sont devenus défectueux. Donc pas tout en même temps mais seulement lorsque rendu à leur fin utile respective. Ils veulent changer massivement tous les compteurs d'un coup alors que la grande majorité n'est pas rendue à sa fin utile. C'est du gaspillage.

Si Hydro Québec veut changer mon compteur, qu'il attende qu'il soit défectueux ce qui n'est pas le cas, car il fonctionne très bien. Et qu'il le remplace par un compteur du même type que celui que j'ai actuellement qui a une durée de vie beaucoup plus grande. Les milliards de dollars qui seraient dilapidés dans ce projet serviraient surtout à enrichir des sociétés étrangères. Que dire de tous les emplois qui seraient perdus ici au Québec pour supposément rendre hydro plus rentable ? Les études de rentabilité disent le contraire. Donc on perd des emplois, on dépense des milliards pour des compteurs qui sont défectueux et nuisibles potentiellement pour la santé, alors que tout cela n'est pas rentable ni à court ni à long terme. La durée de vie des nouveaux compteurs est de plus courte durée, donc cela affecte aussi la rentabilité du projet.

À qui va bénéficier réellement ce projet ? Un journaliste a mentionné que les compteurs avaient été entreposés dans les entrepôts de la famille Risotto. Est-ce que le gouvernement se laisse mener par les groupes de lobby ?

3- ma vie privée

En tant que citoyenne et consommatrice qui paie ses factures d'électricité j'ai le droit de dire non à un compteur intelligent, c'est-à-dire qui peut donner de l'information sur ma vie privée comme par exemple, suis-je chez moi en ce moment, suis-je en train d'écouter la télé ou suis-je à mon poste d'ordinateur en ce moment et possiblement même d'autre type d'information en temps réel. N'est-ce pas là une atteinte à ma vie privée ? Pourquoi as-t-on besoin de savoir autant d'information sur ce que font les gens dans leur vie privée. Est-ce que des gens qui désireraient obtenir ce genre d'information pourraient l'obtenir ?

4-Consentement - Je ne consens pas à avoir un compteur de type intelligent. Lorsque mon compteur actuel qui fonctionne très bien sera rendu à sa fin utile, je désire qu'il soit remplacé par un compteur identique à celui que j'ai, non nocif pour ma santé, et de bien meilleure fiabilité que ceux du nouveau type.

Les ondes qui seraient émises par ces compteurs sont potentiellement dangereuses et potentiellement mortelles à long terme. Je ne suis pas convaincue par ceux qui disent que ce n'est pas dangereux. La charte des droits et libertés stipule que les citoyens ont le droit à la vie et donc si Hydro Québec et la Régie de l'énergie (le gouvernement) nous forcent à subir des ondes potentiellement mortelles, en autorisant ces nouveaux compteurs potentiellement meurtriers, c'est l'équivalent de nous enlever potentiellement notre droit à la vie. Sans nous permettre d'en décider individuellement. Beaucoup de citoyens n'auront pas les moyens financiers pour changer de système de chauffage et donc seront soumis malgré eux à des ondes potentiellement dangereuses à cause d'Hydro Québec et du gouvernement qui veut probablement graisser la patte de ses amis des groupes de lobbyistes.

Le principe de précaution devrait s'appliquer comme en Europe car les scientifiques ne s'entendent pas sur les effets biologiques à long terme des radiofréquences sur l'être humain. L'avis d'un ou deux docteurs Québécois probablement amis du gouvernement qui dit qu'il n'y a pas de danger est selon moi insuffisant. Le principe de précaution devrait s'appliquer.

Personnellement je refuse le compteur de type intelligent sur ma propriété.

Je vais passer au mazout et à l'énergie solaire si hydro essaye de changer de type de compteur sur ma propriété.

Puisse le gouvernement avoir le bon sens et le courage de dire non au lobby et de stopper ce projet de gaspillage qui est potentiellement nocif pour la santé publique.

Pascale Lavoie

St-hubert